

De l' " exception à la règle " au conflit d'indices : étude
de quelques cas " anomaux " de postposition du sujet
nominal dans des relatives en français

Catherine Fuchs

► **To cite this version:**

Catherine Fuchs. De l' " exception à la règle " au conflit d'indices : étude de quelques cas " anomaux " de postposition du sujet nominal dans des relatives en français. *Faits de langues*, Brill, 2005, 25. halshs-00067908

HAL Id: halshs-00067908

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00067908>

Submitted on 9 May 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Communication au Colloque
« L'exception : entre les théories linguistiques et l'expérience »
(Paris, juin 2003)

Actes parus en 2005 dans *Faits de Langues*, 25

(Version préliminaire)

**De l' « exception à la règle » au conflit d'indices :
étude de quelques cas « anomaux » de postposition
du sujet nominal dans des relatives en français**

Catherine FUCHS *

Résumés

D'après les grammaires du français, la postposition du sujet nominal après le verbe de la relative est réputée être « anormale » dans deux configurations syntaxiques : après le relatif *dont* complément du nom sujet (??? *J'ai félicité mon collègue dont s'est mariée la fille*), et lorsque le verbe est suivi d'un complément d'objet direct nominal (??? *J'ai participé au vote par lequel ont élu les députés les citoyens*). Nous proposons ici de rendre compte d'exemples attestés

* LATTICE (UMR 8094, CNRS / ENS) ; catherine.fuchs@ens.fr

de ce type, non pas en termes d'« exception » à une règle, mais comme résultant d'un conflit entre indices co-textuels divergents dont les poids respectifs sont susceptibles d'ajustements subjectifs.

French grammars consider that it is « anomalous » to place the noun subject after the verb in a relative clause which is introduced by a genitive *dont* (??? *J'ai félicité mon collègue dont s'est mariée la fille*), or whose verb governs a noun object (??? *J'ai participé au vote par lequel ont élu les députés les citoyens*). However, many examples of such « anomalous » sentences are actually produced, which can be accounted for in terms of conflicting co-textual parameters, rather than as « exceptions » to a given rule.

Mots-clés

Variante stylistique, règle, contre-exemple, anomalie, indices co-textuels convergents / divergents, conflit d'indices.

Stylistic variant, rule, counter-example, anomaly, convergent / divergent co-textual parameters, conflicting parameters.

1. L'APPROCHE DES GRAMMAIRES : LA NOTION DE « VARIANTE », LES REGLES LIMITANT LA VARIATION, ET LES EXCEPTIONS A LA REGLE

La question de la place du sujet dans les relatives en français moderne a, dans l'ensemble, peu intéressé les grammairiens. Certaines signalent bien que le sujet nominal (par différence avec le sujet clitique) peut se trouver postposé au verbe, et en donnent quelques exemples stéréotypés, du genre : *l'héritage que nous ont laissé nos parents ; les pourtours où passe la route*¹. Mais rares sont celles qui se sont interrogées sur les conditions de réalisation de cette construction, comme par exemple Martinon (1927, pp. 234-236) ou Damourette & Pichon (1911-1934, § 1589).

Alors que la relative avec sujet antéposé est réputée correspondre à l'ordre canonique (non-marqué), la construction avec sujet postposé est considérée comme une « variante stylistique » de la précédente, où l'ordre sujet-verbe se

¹ Ainsi Grevisse (1969⁹), § 187, p. 141 ; Grevisse (1986¹²), § 1061a, pp. 1612-1613 ; Riegel & al. (1994), p. 136 ; Le Goffic (1993), § 103, p. 156 ; Denis & Sancier-Chateau (1994), p. 474.

trouverait inversé — d'où l'expression « inversion du sujet », par exemple chez Martinon, Damourette & Pichon, ou Riegel & al.².

La notion de « *variante stylistique* » implique l'idée d'un libre choix possible entre deux constructions *a priori* équivalentes, aux effets stylistiques près. Contrairement à l'« inversion complexe » du sujet que l'on trouve dans l'interrogation, la postposition du sujet nominal dans la relative (« inversion simple ») paraît en effet à première vue relever de facteurs non pas syntaxiques (obligatoires), mais stylistiques (facultatifs)³ :

« [...] dans la plupart des cas, la construction est libre grammaticalement, et c'est l'oreille seule qui est juge du choix à faire et qui la détermine ; cette liberté de syntaxe est donc génératrice d'élégance » (Martinon, p. 236).

Grevisse à son tour (1969⁹, § 187, p. 141) invoque des « raisons de style ou d'harmonie », qui se trouvent spécifiées dans la 12^{ème} édition de 1986 en termes de rythme et de « longueur » du constituant sujet — point de vue repris aussi bien par Riegel & al. que par Denis & Sancier-Château⁴.

Pourtant, la position du sujet nominal dans les relatives n'est pas aussi libre que pourrait le laisser penser la notion de « variante stylistique » : la variation connaît, à l'évidence, un certain nombre de *limitations* (qu'il s'agisse d'ailleurs de la postposition ou de l'antéposition). Lorsqu'elles n'ignorent pas purement et simplement ces limitations, les grammairiens cherchent à les appréhender dans la perspective de « *règles d'usage* », plus ou moins normatives, selon les auteurs. La principale limitation recensée concerne les relatives dont le verbe est suivi d'un complément d'objet (direct ou indirect) :

« Si le verbe de la relative a un objet direct, *on évite* l'inversion du sujet » (Grevisse 1986¹², § 1061a, p. 1613 ; c'est moi qui souligne — C.F.).

« (L'inversion) est même *impossible* si le complément est un complément nominal indirect proprement dit ; ainsi l'on dit indifféremment *le livre que votre ami m'a donné*

² Grevisse, quant à lui, parle simplement de « sujet placé après le verbe » et seuls Le Goffic et Denis & Sancier-Château emploient le terme « postposition du sujet ».

³ Cette distinction classique entre « inversion simple » vs. « inversion complexe » se retrouve chez Damourette & Pichon (§ 1568) sous la dénomination d'« inversion » vs. « versation rétrograde », les deux types participant du phénomène plus général de la « rétrogression » ; voir aussi Le Goffic, § 102, pp. 153-154.

⁴ « L'inversion nominale d'un sujet volumineux offre la ressource de conclure la phrase (ou la proposition) par une structure rythmique croissante » (Riegel & al., p. 136) ; la postposition du sujet opère « conformément à la tendance générale du français, qui groupe les mots de préférence par masses volumétriques croissantes (loi de la cadence majeure) » (Denis & Sancier-Château, p. 510).

ou *que m'a donné votre ami*, parce que le complément indirect est pronominal et précède le verbe, mais **on dit nécessairement** *le livre que votre ami a donné à mon frère* » (Martinon, p. 235 ; c'est moi qui souligne — C.F.).

En formulant une règle de ce type, les grammaires esquivent la question des **contre-exemples possibles**, qui constituent autant d'« **exceptions** » à ladite règle⁵. A l'opposé de cette approche, la démarche descriptive adoptée par Damourette & Pichon conduit ces auteurs à reconnaître l'existence d'énoncés attestés comportant à la fois un objet nominal et un sujet nominal postposé (§ 1590) ; après avoir rappelé que

« Le cas le plus malaisé et que beaucoup de grammaires normatives proscrivent est celui dans lequel la phrase comporte une ayance nominale, car alors, s'il y a inversion, cette ayance doit venir s'intercaler entre le verbe et son soubassement »

ils donnent six (contre-)exemples dans des subordonnées – dont trois dans des relatives –, et ajoutent :

« Les exemples qu'on vient de lire nous suggèrent que cette tournure est peut-être en progrès dans la langue d'aujourd'hui »⁶.

2. L'ANALYSE DE CORPUS ET L'APPROCHE LINGUISTIQUE : LA NOTION DE « TENDANCE » ET LES CAS « ANOMALX »

Plusieurs études sur corpus ont été consacrées aux cas d'« inversion » du sujet en français. Les plus anciennes d'entre elles — Blinkenberg (1928), Le Bidois (1952), Ullmann (1952) — portaient sur des corpus littéraires. A date plus récente, d'autres études se sont attachées à caractériser les facteurs linguistiques en jeu dans l'antéposition *vs.* la postposition du sujet des relatives, préférentiellement dans des corpus journalistiques : Nordahl (1973), Wall (1980), Fuchs (1997).

S'appuyant sur des relevés systématiques et recourant à des décomptes statistiques, ces dernières se rejoignent pour montrer que s'il est très difficile d'épingler des cas d'impossibilité **absolue** (qui relèveraient de « règles » au sens fort du terme), en

⁵ Seul Grevisse (1986¹², § 1061a, p. 1613) cite un contre-exemple à cette règle, exemple particulièrement curieux car le sujet nominal s'y trouve placé juste après le verbe, mais avant l'objet direct : [...] *cette montagne Sainte-Geneviève* [...] où *traîne Villon son écritoire et ses âpres instincts*.

⁶ Sur ce point, ils rejoignent Bruneau (1952) qui, dans son compte-rendu de la thèse de Le Bidois (1952), évoque « une sorte de mode de l'inversion [du sujet] », dont il se demande s'il s'agit d'une « simple fièvre de croissance » ou d'une « maladie chronique » (p. 313).

revanche, l'étude de productions effectives permet de mettre en évidence le rôle d'un certain nombre d'indices co-textuels (morphophonologiques, syntaxiques, lexicaux, sémantiques) présents dans l'énoncé et qui, toutes choses égales par ailleurs, s'avèrent cooccurrer *préférentiellement* avec l'une ou l'autre position du sujet nominal.

Très schématiquement, ces indices peuvent être résumés comme suit (cf. Fuchs, 1997) :

- le relatif :

- tendance forte à l'antéposition du sujet quand le relatif est extérieur à la relation prédicative (ex. : *selon qui / lequel* ; *dont* complément de nom) ;
- tendance forte à la postposition du sujet quand le relatif participe du prédicat (ex. : *que* attribut du sujet) ;
- entre ces deux pôles, plus le lien syntaxique entre le relatif et le prédicat est fort, plus la postposition du sujet est facilitée, d'où le gradient suivant : préposition + *qui* < préposition + *lequel* < (préposition +) *où* < *dont* complément du verbe < *que* complément du verbe.

- les constituants fonctionnels de la relative :

- en présence de 3 constituants (relatif, verbe, sujet) : tendance à la postposition du sujet (tendance forte si V = copule) ;
- en présence de 4 constituants : tendance à la postposition du sujet si le 4^{ème} constituant est un clitique ; sinon (càd. si c'est un nominal objet ou attribut, ou un circonstant), tendance forte à l'antéposition du sujet ;
- plus le nombre de constituants est élevé, plus le sujet tend à être antéposé.

- le sujet :

- tendance à postposer le groupe sujet s'il est plus long que le groupe verbal ;
- tendance à antéposer le sujet s'il s'agit d'un pronom (démonstratif, possessif, et surtout indéfini) ;
- tendance à antéposer le sujet s'il est précédé d'un article défini ou si c'est un nom propre.

- le lexème verbal :

- tendance à postposer le sujet si le verbe a une valeur sémantique faible : valeur de copule (identité, localisation, appartenance), valeur spatiale (mouvement, direction, orientation), valeur modale (de visée), verbe causatif, verbe de perception, verbe de parole, verbe-support ;
- tendance à antéposer le sujet si le verbe a une valeur subjective (sentiment, ...).

Au total, tous ces facteurs, conjointement avec la position du sujet, se révèlent concourir à la structuration communicative de l'énoncé au sein du discours : opérations de thématization de l'élément antéposé (sujet ou verbe, selon les cas) et/ou de rhématisation de l'élément postposé.

Dans cette perspective, où la notion de « règle » se trouve remplacée par celle de « *tendance* », les cas de limitation à la libre variation épinglés par les grammairiens sont réinterprétables comme des cas où opèrent des « tendances fortes », favorisant de façon quasi-exclusive l'une des deux positions du sujet. Mais parler de tendance, c'est admettre *ipso facto* que certains exemples peuvent contrevenir à ladite tendance : de nombreux cas de ce type ont effectivement été recensés, tant sous la plume d'écrivains illustres — comme par exemple Proust, auquel est principalement consacrée l'étude de Le Bidois — que dans la prose journalistique.

De tels contre-exemples font figure, non plus d' « exceptions à la règle », mais de *cas « anomaux »* (en ce qu'ils illustrent une construction contraire à la tendance considérée) ; ce déplacement de problématique impose, dès lors, d'expliquer ce qui rend néanmoins attestables ces énoncés.

Nous voudrions proposer ici une approche qui, en se fondant sur la notion de « tendance », permet de rendre compte de la position du sujet en termes d'un calcul d'indices co-textuels (convergents ou divergents), dont les poids respectifs sont susceptibles d'ajustements subjectifs. Dans ce cadre, les cas dits « anomaux » peuvent être décrits comme résultant d'un *conflit entre certains indices divergents*, c'est-à-dire entre tendances contraires.

Nous illustrerons notre propos sur deux configurations couramment considérées comme rendant « anormale » la postposition du sujet nominal, à savoir :

- celle où l'antécédent fonctionne comme complément du nom sujet de la relative, par l'intermédiaire du relatif *dont* ; du type :

(a) J'ai félicité mon collègue dont la fille s'est mariée

(a') ??? J'ai félicité mon collègue dont s'est mariée la fille

- et celle où le verbe de la relative est un transitif direct accompagné d'un objet nominal ; du type :

(b) J'ai participé au vote par lequel les citoyens ont élu les députés

(b') ??? J'ai participé au vote par lequel ont élu les députés les citoyens.

3. LES RELATIVES INTRODUITES PAR LE RELATIF *DONT* COMPLÉMENT DU NOM SUJET DE LA RELATIVE

Pour justifier la nécessité d'antéposer le sujet nominal d'une relative introduite par un *dont* complément de ce sujet, on invoque classiquement un argument de nature syntaxique : la fonction du groupe {antécédent + relatif} se jouant non pas par rapport au verbe de la relative mais par rapport à son sujet, on considère qu'il convient de placer ce sujet juste après le relatif, de façon à ce que le verbe ne vienne pas disloquer le groupe fonctionnellement lié, tenu pour l'équivalent d'un syntagme complexe de type {GN sujet *de* GN antécédent}.

Ainsi, dans l'énoncé *J'ai félicité mon collègue dont la fille s'est mariée*, le groupe *mon collègue dont la fille*, équivalant à *la fille de mon collègue*, reste lié à condition que l'on antépose le sujet *la fille* dans la relative.

L'observation de corpus textuels permet de constater que ce principe est loin d'être toujours respecté. Le Bidois (pp. 264-265) cite un certain nombre de contre-exemples, qui le conduisent à conclure que

« Si *dont* est le complément du sujet [...], l'inversion est possible, en principe, quand le verbe n'a pas d'objet direct substantif. [...] Mais le tour inversé ne se justifie bien que si le sujet a plus d'importance psychologique que le verbe, et s'il n'y a pas d'autres compléments ».

Soient les trois énoncés suivants (cités par Le Bidois, p. 264) :

- (1) [...] son éternel fichu de laine dont pendaient les pompons crasseux. (Dorgelès)
- (2) [...] une brosse à habit dont se recourbait la poignée [...] (Giraudoux)
- (3) Mme Swann dont flottait jusque sur le genou du baron le magnifique manteau [...] (Proust).

Dans ces trois énoncés, le groupe fonctionnellement lié (équivalant respectivement à *les pompons crasseux de son éternel fichu de laine* ; *la poignée d'une brosse à habit* ; *le magnifique manteau de Mme Swan*) se trouve disloqué du fait de l'intercalation du verbe entre le relatif et le sujet : d'où le caractère plus ou moins « anomal » de ces énoncés (même si, par ailleurs, la reconstruction « à distance » du groupe fonctionnellement lié ne semble pas poser de problème interprétatif majeur). Plus « naturels » auraient certainement semblé les énoncés correspondants avec antéposition du sujet :

- (1') [...] son éternel fichu de laine dont les pompons crasseux pendaient
- (2') [...] une brosse à habit dont la poignée se recourbait [...]
- (3') Mme Swann dont le magnifique manteau flottait jusque sur le genou du baron.

En produisant les exemples (1) à (3), les écrivains n'ont pas considéré la présence du *dont* complément de nom comme un indice suffisant pour antéposer le sujet : à leurs yeux, des indices divergents (c'est-à-dire jouant en sens contraire) ont donc prévalu, les conduisant à antéposer le verbe et à postposer le sujet.

De fait, l'on retrouve dans ces énoncés un certain nombre d'indices réputés favoriser (toutes choses égales par ailleurs) la postposition du sujet (cf. *supra*, § 2) :

- un sujet qui est le seul constituant nominal (non introduit par une préposition) de la relative, du fait du régime intransitif (*pendre*, *flotter*) ou pronominal (*se recourber*) du verbe, et dont l'identification de la fonction syntaxique n'est donc pas problématique ;
- un sujet inanimé (*pompons*, *poignée*, *manteau*), c'est-à-dire ne vérifiant pas l'une des propriétés typiques d'un thème, à savoir l'agentivité ;
- en (1) et (3), un sujet développé, grâce à la présence d'une détermination adjectivale : (*les pompons*) *crasseux*, (*le*) *magnifique (manteau)*, qui le rend d'autant plus apte à fonctionner comme « élément informatif nouveau ».

Mais si le conflit entre indices divergents a pu se résoudre dans ce sens, c'est surtout parce que, paradoxalement, la place du verbe juste après le relatif trouve, de son côté, une certaine justification. Le sémantisme des lexèmes verbaux *pendre*, *se recourber* et *flotter* est en effet intrinsèquement celui de verbes indiquant une trajectoire dans l'espace. Et si l'on se souvient que le relatif *dont* était à l'origine un adverbe de lieu indiquant la provenance, le point de départ (*de unde*)⁷, on constate une affinité entre le sémantisme du lexème verbal et le sémantisme originel du relatif. Se trouve ainsi dessinée en creux une relation potentielle entre le groupe {antécédent + relatif} et le verbe.

Dans cette perspective, un énoncé comme (1) inviterait à reconstruire la relation sous-jacente *les pompons crasseux pendaient de son éternel fichu de laine*, où l'antécédent est syntaxiquement complément du verbe et marque sémantiquement l'origine de la trajectoire exprimée par ce verbe. A ce titre, *dont* équivaldrait à *d'où*⁸ et l'énoncé (1) serait paraphrasable par [...] *son éternel fichu de laine d'où pendaient les pompons crasseux*. On remarquera au passage que cette paraphrase illustre l'un des schémas prototypiques comportant un sujet postposé, à savoir 'N antécédent + relatif de localisation + verbe directionnel + sujet inanimé' ; exemples : *les pourtours où passe la route* ; *le mur le long duquel court une vigne vierge* ; *cette décision d'où découle une série de conséquences néfastes*).

⁷ Cf. Martinon, p. 218 ; Damourette & Pichon, § 1308 ; Grevisse, 1969⁹, § 566, p. 488.

⁸ Sur l'alternance *dont* / *d'où*, voir Martinon, p. 220 ; Grevisse, 1969⁹, § 562, p. 493-494.

Ainsi, deux lectures distinctes — et donc deux modes de (re-)construction — de l'énoncé (1) seraient simultanément à l'œuvre, du fait de l'ambivalence du relatif *dont*. Pour autant, ces deux lectures ne paraissent pas mutuellement exclusives⁹. Pour le récepteur, une interprétation globale surdéterminée est en effet possible, qui reconstruit tout à la fois, d'une part la relation génitive entre le tout (*le fichu*) et la partie (*les pompons*) et d'autre part la relation entre le point de départ (*le fichu*) et la trajectoire *pendante* des *pompons*¹⁰ — interprétation surdéterminée qui correspondrait à quelque chose comme *les pompons du fichu pendaient du fichu*.

Il n'est pas exclu de penser qu'un « *mixage* » de ce type a pu opérer lors de la production de l'énoncé (1) par son émetteur : on peut imaginer par exemple que Dorgelès, au moment où il écrivait *son éternel fichu de laine* aurait eu en tête une relation tout-partie qui devait entraîner logiquement la séquence *dont les pompons*, mais que l'apparition du *dont* aurait immédiatement fait vibrer en arrière-fond le schéma prégnant origine-trajectoire qui, se surimposant au précédent, aurait conduit à postposer le sujet.

En revanche, la lecture 'origine-trajectoire' et l'interprétation mixte surdéterminée semblent plus difficiles dans le cas de l'énoncé (2) : ? *une brosse à habit d'où se recourbait la poignée* ; ? *la poignée se recourbait de la brosse à habit* ; ? *la poignée d'une brosse à habit se recourbait de la brosse à habit* et quasi-impossibles dans le cas de l'énoncé (3) : ??? *Mme Swann d'où le magnifique manteau flottait jusque sur le genou du baron* ; ??? *le magnifique manteau flottait de Mme Swann jusque sur le genou du baron* ; ??? *le magnifique manteau de Mme Swann flottait de Mme Swann jusque sur le genou du baron*. Il paraît difficile, en effet, de comprendre l'antécédent *une brosse à habit* — et *a fortiori* l'antécédent humain *Mme Swann* — comme le point de départ d'une trajectoire.

Mais si, sémantiquement, les deux lectures ne paraissent guère co-possibles, l'idée d'une *interférence* entre les deux constructions lors de la production de ces énoncés, peut néanmoins se défendre : là encore, l'ambivalence de *dont* et la prégnance du schéma 'origine-trajectoire' qu'il induit aurait pour ainsi dire « aiguillé » l'écrivain vers une construction autre que celle initialement amorcée — la seule différence avec (1) étant que dans (2) et surtout dans (3), la seconde

⁹ Le Bidois (p. 264) épingle ainsi plusieurs exemples dans lesquels « il est difficile de dire si *dont* est le complément du verbe ou s'il se rapporte au sujet de la conjonctive » ; ex. : (*le château dont seul émergeait le faite de la plus haute tour*).

¹⁰ On remarquera que la séquence des constituants telle qu'elle apparaît dans l'énoncé (1) semble bien traduire la dynamique descendante du regard ; à cet égard, la postposition du sujet permet de restituer « de façon psychologiquement convaincante » (selon les termes de Ullmann, 1952, p. 179) la chronologie des percepts : « Inversion may play a decisive part in the impressionistic technique of communicating sense-data in the order of perception ».

construction ne paraît plus congruente avec le début de l'énoncé et semble, pour ainsi dire, « faire chavirer » cet énoncé en cours de route.

Dans les trois énoncés, on aurait donc affaire à un conflit d'indices contraires provoqué par l'ambivalence de *dont* (qui oriente vers deux constructions disjointes) et à une pondération de ces indices par l'émetteur au profit de la relation 'origine-trajectoire' (qui favorise l'antéposition du verbe comme élément thématifié, et donc la postposition du sujet) : il y aurait donc eu, lors de la production de chacun de ces trois énoncés, une « **rupture de construction** »¹¹ ; mais alors qu'en (1) les deux relations sous-jacentes peuvent être comprises comme sémantiquement cumulables, en revanche en (2) et (3) la rupture de construction apparaît davantage comme une sorte de **bifurcation sémantique**.

4. LES RELATIVES DONT LE VERBE EST SUIVI D'UN COMPLEMENT D'OBJET DIRECT NOMINAL

Comme le rappelle Le Bidois (p. 368),

« les grammairiens sont à peu près unanimes à déclarer que le tour inversé est impossible quand le verbe est accompagné d'un substantif en fonction d'objet direct ».

Pour justifier la nécessité d'antéposer le sujet d'une relative comportant un objet direct nominal, on invoque classiquement des considérations liées à l'économie de la communication : si le verbe ne sépare pas les deux constituants nominaux, leur fonction syntaxique respective (sujet / objet) risque, dit-on, de ne pas être univoquement décodée¹².

Ainsi dans l'énoncé *J'ai participé au vote par lequel ont élu les députés les citoyens*, seules des considérations extra-linguistiques (de type connaissances du monde) permettent de lever l'ambiguïté concernant l'assignation respective des fonctions objet et sujet à chacun des deux groupes nominaux juxtaposés.

A ce principe de l'antéposition du sujet dérogent pourtant un certain nombre de contre-exemples, parmi lesquels les énoncés suivants (cités par Le Bidois, pp. 266-268) :

¹¹ Sur la notion de « rupture de construction », voir Gadet 1991, qui rappelle que ce phénomène a connu diverses dénominations : « télescopage » (Cadiot), « recouplement » (Wartburg & Zumthor), « contamination » (Sauvageot et aussi Nyrop), ou encore « croisement » (Cohen).

¹² « La seule séquence qui permette de sauvegarder la clarté de la communication linguistique est ici la progression [= ordre S V O], parce qu'elle est seule à placer le verbe en position axiale entre deux syntagmes nominaux de fonctions grammaticales différentes (sujet – objet direct) » (Nordahl, p. 123).

- (4) [...] sur laquelle ne pouvaient avoir aucune espèce de prise les traditions de sa famille et les intérêts de sa carrière. (Proust)
- (5) [...] ce terreau où puisent leur substance les années à venir. (Corthis)
- (6) [...] cette Mme de Charlus dont disaient avec indifférence : “Elle était délicieuse” ceux qui l’avaient connue. (Proust).

On remarquera tout d’abord que dans aucun de ces trois énoncés l’identification du sujet ne prête à confusion, du fait de l’accord morphologique du verbe avec le sujet, qui se trouve être le seul groupe nominal au pluriel, comme le verbe.

Néanmoins, pour univoques qu’ils soient, ces trois énoncés ne laissent pas d’être perçus comme quelque peu « anomaux », du fait même de la construction avec sujet postposé. Là encore, les énoncés correspondants avec sujet antéposé auraient sans doute semblé plus « naturels » :

- (4’) [...] sur laquelle les traditions de sa famille et les intérêts de sa carrière ne pouvaient avoir aucune espèce de prise.
- (5’) [...] ce terreau où les années à venir puisent leur substance.
- (6’) [...] cette Mme de Charlus dont ceux qui l’avaient connue disaient avec indifférence : “Elle était délicieuse”.

Quels sont donc les indices contraires qui ont été pondérés plus fortement que la présence d’un objet nominal, conduisant ainsi à postposer le sujet ?

En (4) on retrouve deux types d’indices favorisant, toutes choses égales par ailleurs, la postposition du sujet :

- le caractère prédicatif du groupe verbe + objet : malgré sa détermination en *aucune espèce de*, le nom *prise* fonctionne comme l’objet d’un verbe-support (*avoir*) avec lequel il constitue une sorte de locution prédicative (*avoir prise*)¹³ ;
- et la présence d’un sujet ne référant pas à un animé humain (donc moins thématizable), et dont la longueur et la complexité interne marquent l’importance en tant qu’élément informatif : *les traditions de sa famille et les intérêts de sa carrière*.

Le caractère légèrement « anormal » de la construction en (4) aurait été totalement absent si Proust avait écrit [...] *sur laquelle ne pouvaient avoir prise ni les traditions de sa famille ni les intérêts de sa carrière* ; c’est donc la détermination *aucune espèce de* (qui « défige » un peu la locution verbale), ainsi que le

¹³ Le Bidois (p. 265-266) et Wall (p. 98) relèvent que la postposition du sujet est possible lorsque l’objet (introduit par l’article zéro) « forme une locution avec le verbe ».

coordonnant *et* (qui se « désolidarise » de la négation du verbe) qui sont responsables de cette relative anormale.

En (5), on retrouve (mais dans une moindre proportion) les mêmes types d'indices :

- la relation sémantique entre le verbe *puiser* et le nom objet *substance*, qui peut être perçue comme l'équivalent d'un prédicat (de type *se sustenter, s'alimenter*) — notons cependant que la moindre intégration sémantique de l'objet au verbe, et sa détermination par *leur*, rendent l'« anomalie » de cet énoncé un peu plus sensible que celle de (4) ;

- la relation syntaxique et sémantique forte qui lie le relatif de localisation (*où*) et le verbe de mouvement (*puiser*) ;

- un nom sujet renvoyant à un inanimé et dont l'importance informative, plus grande que celle du prédicat, justifie sa rhématisation : *les années à venir*.

L'énoncé (6), quant à lui, contient de tout autres types d'indices co-textuels. Le caractère assez fortement « anomal » de cet exemple s'explique par le fait que nombre de ces indices étaient de nature à favoriser l'antéposition du sujet plutôt que sa postposition :

- un sujet humain animé, *a priori* facilement thématizable : *ceux qui l'avaient connue* ;

- un groupe verbal long (verbe suivi d'un circonstant de manière puis d'un objet direct propositionnel) – construction *a priori* appelée, de par sa complexité, à occuper plutôt la position finale.

Malgré ces indices, on voit que Proust a choisi de postposer le sujet, et de le rhématiser. Les indices contraires qu'il a, pour ce faire, plus fortement pondérés sont :

- la relation syntaxique entre le relatif *dont* (en fonction de complément d'objet indirect) et le verbe : *dire de Mme de Charlus* ;

- le sémantisme du verbe, qui est un verbe de parole : *dire* ; à cet égard, la postposition du sujet dans (6) évoque, *mutatis mutandis*, celle que l'on trouve dans des énoncés tout à fait prototypiques, comme : *les mots que dira mon frère ; la phrase qu'a prononcée Pierre* ;

- et la connotation négative du circonstant de manière (*avec indifférence*), qui pour ainsi dire change l'équilibre informatif de l'énoncé, en reportant l'information importante du prédicat vers le sujet ; à cet égard, l'énoncé le plus « naturel » avec sujet antéposé aurait été non pas (6') mais plutôt (6'') :

(6'') [...] cette Mme de Charlus dont ceux qui l'avaient connue disaient avec admiration: "Elle était délicieuse".

Contrairement aux énoncés (1) à (3) étudiés au § 3, les énoncés (4) à (6) que nous venons de voir ne présentent donc pas de rupture de construction. Leur caractère plus ou moins « anomal » tient davantage à l'éloignement du sujet (postposé et thématisé en fin d'énoncé) par rapport au verbe, et à l'intercalation entre ces deux

constituants d'un complément d'objet, plus ou moins fortement intégré au prédicat selon les cas.

EN CONCLUSION

On voit que les exemples réputés "anormaux" de postposition du sujet nominal dans les relatives comportent des séries d'indices co-textuels divergents (conflictuels) et peuvent être décrits comme résultant de pondérations subjectives opérées par l'émetteur sur ces indices : pour pouvoir effectuer une thématization du verbe et / ou rhématisation du sujet, l'émetteur pondère plus fortement les indices — fussent-ils faibles — qui tendent à favoriser l'antéposition du verbe et / ou la postposition du sujet ; ce faisant, il construit un énoncé qui sera reçu comme d'autant plus « anormal » qu'il aura renversé les pondérations communément admises, et pondéré fortement des indices faibles, aux dépens d'indices contraires forts. Tout comme l'acceptabilité — dont elle n'est que l'envers — l'anomalie connaît donc des degrés, subjectivement variables.

REFERENCES

- Blinkenberg, A., 1928, *L'ordre des mots en français moderne*, I, Copenhague.
 Bruneau, Ch., 1952, compte-rendu de Le Bidois (1952), *Le Français Moderne*, 4, Paris, p. 312-313.
 Damourette, J. & E. Pichon, 1991-1934, *Essai de Grammaire de la Langue Française*, Paris, d'Artrey.
 Denis, D. & A. Sancier-Château, 1994, *Grammaire du français*, Paris, Le Livre de Poche.
 Fournier, N. & C. Fuchs, 1998, Place du sujet nominal et opérations de thématization, *Cahiers de Praxématique*, 30, Montpellier, p. 55-88.
 Fuchs, C., 1996, Expliquer le choix entre variantes stylistiques : l'exemple de l'antéposition / postposition du sujet dans les relatives en français, *Modèles Linguistiques*, XVII : 2, Lille, p. 105-123.
 Fuchs, C., 1997, La place du sujet nominal dans les relatives, in C. Fuchs (ed.), *La place du sujet en français contemporain*, Louvain, Duculot, p. 135-178.
 Fuchs, C., 2002, Ordre des constituants, marqueurs polysémiques et construction du sens, in D. Lagorgette & P. Larrivée (eds.), *Représentations du sens linguistique*, München, Lincom Europa, p. 11-17.
 Gadet, F., 1991, La distance syntaxique dans les ruptures de construction, in H. Parret (ed.), *Le sens et ses hétérogénéités*, Paris, éditions du CNRS, p. 69-79.
 Grevisse, M., 1936 (1969⁹), *Le bon usage*, Gembloux, Duculot / Paris, Hatier.
 Grevisse, M., 1936 (1988¹²) (édition refondue par A. Goosse), *Le bon usage*, Paris / Louvain-la-Neuve, Duculot.
 Le Bidois, R., 1952, *L'inversion du sujet dans le prose contemporaine (1900-1950) et plus particulièrement dans l'œuvre de Marcel Proust*, Paris, d'Artrey.
 Le Goffic, P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.

- Martinon, Ph., 1927, *Comment on parle en français*, Paris, Larousse.
- Nordahl, H., 1973, Inversion et progression dans la subordonnée relative en français moderne, *Le Français Moderne*, 41, Paris, p. 113-130.
- Riegel, M. & al., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Ullmann, S., 1952, Inversion as a stylistic device in the contemporary French novel, *Modern Language Review*, 47, p. 165-180.
- Wall, K., 1980, *L'inversion dans la subordonnée en français contemporain*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 30.